








Association *La Molineuvoise*

Siège social : mairie de MOLINEUF

Distance : 12 km
Durée du parcours : 3H0
Communes traversées : Molineuf - Orchaise - Chambon/Cisse

Fiche n°3
sept 2005

0	0	Partir de la place de la Mairie de Molineuf en direction du village d'Orchaise (RD.766) en marchant sur le trottoir gauche.
1	0,3km	Au bout de 300m environ, emprunter à gauche un petit sentier qui part en contrebas de la route. A l'embranchement, prendre le sentier à gauche qui remonte en pente assez raide pour rejoindre la route dite « chemin des Blossières ». Tourner à droite sur la route et la suivre pendant 300m environ
2	0,9km	Prendre le sentier assez large à gauche de la route. Le chemin monte le coteau durant 800m environ.
3	1,9km	A l'embranchement au sommet de la pente, prendre le sentier de gauche.
4	2,3km	Traverser la RD.155 et emprunter le chemin agricole en face qui longe les bois de Bury. Rester sur ce chemin durant 500m.
5	2,8km	Rentrer dans le bois et suivre un petit sentier qui serpente en fossé durant 700m..
6	3,5km	A l'embranchement où convergent 5 sentiers, prendre le 2 ^e sentier à votre droite et marcher 500m jusqu'à l'orée du bois. A la sortie du bois, tourner à droite et suivre le chemin agricole qui longe le bois durant 800m.
7	4,8km	Traverser la RD.131 et prendre le chemin blanc en face. Le suivre durant 700m jusqu'à la RD.45.
8	5,5km	Traverser la RD.45 et prendre une petite route en face en direction de Coulanges sur 300m environ Quitter la route en empruntant un petit sentier à gauche de la route et descendre le coteau à travers bois. Au pied du coteau, prendre à gauche et continuer sur le sentier qui rejoint une petite route goudronnée au lieu-dit « l'Aubepin ». Rester sur cette route durant 300m et rejoindre le pont Fouleret sur la Cisse.
9	6,9km	 Prendre la RD.45 à droite (GR. 353A) en traversant le pont en direction du village de Chambon-sur-Cisse.  Après 400m environ, tourner à droite dans la rue des Loges. La suivre durant 400 jusqu'au carrefour avec la RD.135.
10	7,7km	 Tourner à gauche en longeant un mur de pierres.  Prendre à droite la rue de saint Louis et la suivre durant 500m environ..
11	8,2km	 Prendre à droite une petite route d'abord goudronnée puis en terre appelée le chemin des Roties.
12	8,8km	Prendre le sentier de gauche en quittant le GR.353A. Suivre ce sentier durant 300m et tourner à gauche sur la petite route qui longe un mur de pierres surmonté d'une grille. Prendre le chemin de terre à droite marqué d'un sens interdit. A la sortie du chemin, on rejoint la rue de Saint-Louis. Prendre le sentier herbeux qui se trouve entre 2 clôtures de jardin immédiatement en face. Continuer toujours tout droit sur ce sentier durant 300m et rejoindre une route goudronnée qui longe l'orée de forêt. Tourner à droite sur cette route et marcher 150m jusqu'au prochain carrefour.
13	9,8km	Prendre à gauche l'allée de forêt des Héronnières. Suivre l'allée jusqu'au carrefour et tourner à gauche sur l'allée de Bury..
14	10,3km	Immédiatement après le carrefour, prendre un sentier de forêt à droite et rentrer dans la forêt. Marcher 600m vers l'ouest
15	10,9km	A la 1 ^{ère} intersection tourner à droite et suivre le sentier durant 450m
16	11,4km	Au carrefour, prendre l'allée de forêt à gauche, franchir le petit ponceau et continuer sur le chemin blanc après être sorti de la forêt. Le chemin devient goudronné à hauteur des premières maisons. Continuer jusqu'à l'intersection avec une rue en pente et prendre à gauche. En bas de la descente tourner à droite et continuer tout droit vers Orchaise-Angers pour rejoindre la mairie
0	12,4km	Arrivée

Variante 6km

Au point **6**, prendre le chemin sur votre gauche. Au bout de 900m, tourner à gauche sur la route. En face de l'église de Saint-Secondin, prendre à droite le sentier agricole. Au bout du chemin, tourner à gauche sur le chemin blanc et continuer jusqu'au prochain carrefour. Tourner à droite sur la route et descendre jusqu'à la mairie.

